



# 27<sup>EME</sup> TOURNOI DE SAINT-MAUR



*Tableaux double et double mixte*

Séries B – C1/C2 - C3/C4 – D1/D2 – D3/D4/NC



15/16 juin 2013

Tournoi de double de Saint-Maur

**SoliBad**  
Badminton Sans Frontières

## Centre sportif Pierre Brossolette

51 avenue Pierre Brossolette - 94 100 Saint-Maur-des-Fossés



## REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI

### *Tournoi de double de Saint-Maur 2013*

#### **Article 1 – Règlements**

Le tournoi se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBad. Ce règlement particulier complète ou rappelle les dispositions du RGC. Certains points pourront éventuellement être complétés au vu des inscriptions et des équipements attribués.

#### **Article 2 – Juge-arbitre**

Le juge-arbitre de la compétition est Dany Dewitte. Les décisions du Juge-arbitre sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un ou plusieurs points des règlements.

#### **Article 3 – Joueurs autorisés**

Tout participant doit être en règle avec la FFBad et être en possession de sa licence 2012/2013 le jour du tournoi. Le tournoi est ouvert aux seniors et aux catégories ayant un surclassement leur permettant de jouer en senior dans les séries B, C1/C2, C3/C4, D1/D2, D3/D4/NC ainsi qu'aux vétérans bénéficiant d'un certificat les autorisant à jouer en Senior.

#### **Article 4 – Inscriptions**

La date limite d'inscription est fixée au samedi 25 mai 2013 (date de réception), les tableaux seront confectionnés le dimanche 02 juin 2013. Seuls les joueurs inscrits par l'intermédiaire de leur club seront acceptés.

Les droits d'engagement sont de 12€ par joueur pour un tableau, 16€ pour deux.

Pour un déroulement agréable de la compétition, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions (par ordre d'arrivée).

Les inscriptions ne seront prises en compte qu'à réception de la feuille d'inscription et du chèque d'engagement.

#### **Article 5 – Volants**

Les volants en plume seront utilisés dans toutes les catégories, à charge égale entre les joueurs.

En cas de litige le volant officiel sera le **YONEX AS30**. Les volants seront fournis lors des finales.

#### **Article 6 – Tableaux**

Les joueurs pourront s'inscrire dans 1 ou 2 tableaux, le panachage des séries est autorisé. L'organisateur se réserve le droit de fusionner des tableaux en cas de nombre insuffisant de joueurs sur un tableau. La compétition se déroulera en poules. Les tableaux pouvant faire l'objet de modifications après l'impression des programmes, la version affichée en salle fera foi.

#### **Article 7 – LET**

Tout volant touchant au plafond, à la structure de celui-ci ou à l'éclairage au-dessus du terrain est compté let au service, faute en cours de l'échange. Un volant touchant à un élément suspendu est compté let à tout moment.

### **Article 8 – Horaires**

Les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif. Tout joueur doit être présent dans la salle une demi-heure avant son premier match et doit pointer à la table de marque dès son arrivée. Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match. Tout joueur désirant s'absenter de la compétition devra le signaler au Juge-arbitre et à la table de marque. Un retard de 5 minutes à l'appel entraîne la disqualification du joueur concerné.

Le temps d'échauffement sur le terrain sera de 5 minutes. Ce temps est décompté à partir du moment où le match concerné a été annoncé par la table de marque.

Les joueurs sont tenus de retirer leur feuille de match auprès de la table de marque et de restituer celle-ci à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match. Le temps de récupération entre 2 matchs ne pourra être inférieur à 20 minutes.

### **Article 9 – Arbitrage**

En dehors des finales, tous les matchs seront auto arbitrés ; pour les finales, l'arbitrage sera assuré par les officiels de la ligue, dans la mesure du possible. Si l'un des joueurs le désire (pour une situation particulière), il pourra demander un arbitre à la table de marque.

### **Article 10 – Forfaits (art. 17 du RGC)**

Chaque participant inscrit ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition, les pièces justificatives en recommandé avec AR à la Ligue d'Ile de France de Badminton (adresse sur le site de la ligue : <http://www.lifb.org>)

### **Article 11 – Accès aux terrains**

Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs disputant un match, appelés pour un match, leurs entraîneurs ou coaches durant les interruptions entre les sets, les organisateurs et les officiels du corps arbitral. Le coaching permanent est autorisé durant tout le tournoi.

Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par les Juges-arbitres et eux seuls. Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBad est exigée sur les terrains.

### **Article 12 – Sécurité et hygiène**

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou perte durant la compétition. Les participants veilleront à ne pas laisser d'effets personnels dans les vestiaires ou dans les véhicules.

Le comité d'organisation compte sur la régularité et la bonne humeur de tous pour que ce tournoi se déroule dans une bonne ambiance et dans des salles propres. Il vous est demandé en particulier de NE PAS FUMER dans les salles, de ne pas y apporter de récipients en verre et surtout d'utiliser les poubelles mises à votre disposition.

**Votre participation au tournoi implique l'adhésion au RGC et au présent règlement.**

# Déroulement du tournoi

## **Programme et Horaires**

Le tournoi se déroulera de 8h à 22h le samedi et de 8h à 19h le dimanche.

Il se déroulera comme suit :

- Samedi – 8h à 22h : Tableaux de doubles complets finales incluses sur 7 terrains.
- Dimanche – 8h à 19h : Tableaux de mixtes complets finales incluses sur 7 terrains.

## **Stands, Buvette**

Notre partenaire club, Champigny Sport – Badminton Diffusion, assurera un stand de vente de matériel et de cordage durant toute le week-end.

Une buvette sera accessible sur toute la durée de la compétition.

## **Récompenses**

Les vainqueurs et Finalistes seront récompensés par des dotations et/ou des avoir chez notre partenaire.

## **Accès**

Le Centre Sportif Pierre Brossolette se situe au 52 avenue Pierre Brossolette, 94100 Saint-Maur-des-Fossés.

Il se situe à 8km au sud-est de Paris, au nord de Créteil et proche du croisement de l'A4 et de l'A86.

Par le train, elle est accessible par le RER A, sur la branche de Boissy-Saint-Léger, arrêt « Parc de Saint-Maur » ou « Champigny ».

Par le bus, la ligne 306 passe devant le centre Sportif, aux arrêts « Neptune » ou « Anatole France – Pierre Brossolette ».

## **Restauration – Hébergement**

De nombreux restaurants sont disponibles à proximité de la salle, servant tard (jusqu'à 23h voire plus). N'hésitez pas à demander des adresses.

Plusieurs hôtels sont proches (moins de 15' en voiture) de la salle dont :

- Hôtel ibis budget Saint Maurice - 252 Rue du Maréchal Leclerc, 94410 Saint-Maurice
- Hôtel ibis budget Sucy en Brie - ZAC du Petit Marais, 3 Rue des Amériques, 94370 Sucy-en-Brie
- Hôtel ibis budget Marne la Vallée Bry sur Marne - 1 Avenue de l'Europe, 94360 Bry-sur-Marne
- Hôtel ibis - ZAC du Port, 1 Rue de Nazare, 94130 Nogent-sur-Marne
- Hôtel ibis Créteil - 14 Rue de la Basse Quinte, 94000

## **Contact**

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter :

- Nicky Meury - Responsable du tournoi - [nicky.meury@gmail.com](mailto:nicky.meury@gmail.com) - 06.79.84.45.21
- Marie-Christine Lemoine - Responsable des inscriptions - [tournoi.stmaur@gmail.com](mailto:tournoi.stmaur@gmail.com) - 01 49 82 60 56